

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 32 (1995)  
**Heft:** 1236

**Rubrik:** Économie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le nombre des chômeurs tomberait à 60 000 en l'an 2000

*La prévision de la très officielle Commission pour les questions conjoncturelles a été reçue comme un encouragement optimiste: le chômage se réduirait des 2/3; il n'atteindrait pas, dans sept ans, 2% de la population active. Les prévisions rendent-elles les fous joyeux? Lecture et discussion.*

## REPÈRES

L'étude *Activité rémunérée et chômage*, de la Commission pour les questions conjoncturelles, a été publiée en supplément à *La Vie économique* de novembre 1995.

Le bilan du marché du travail fait apparaître une population active involontairement inoccupée supérieure au nombre des chômeurs inscrits. L'écart est de quelque 30 000. Tous les sans-travail ne s'inscrivent pas au chômage. La commission prévoit d'ailleurs une extension par lassitude de ce renoncement. D'autre part, la loi sur le chômage exige que soit considérée comme chômeur toute personne disponible pour prendre un emploi dans un délai de 30 jours. Les chômeurs en formation, qui n'ont pas cette disponibilité s'ils veulent aller jusqu'au bout de leur cours, ne sont plus considérés comme étant au chômage!

(ag) Dans un tel rapport, on peut être tenté de retenir sélectivement ce qui, au fil des pages, plaît ou irrite. Avant d'en arriver à l'essentiel, c'est-à-dire la méthode de prévision, s'offrir le plaisir d'un relevé de cette lecture d'humeurs.

## Politique salariale

La commission prend le contre-pied de la thèse qui explique le chômage par une politique salariale trop généreuse; elle relève que «les salaires réels ont pratiquement baissé de 1% en moyenne annuelle, de 1992 à 1994». Elle souligne que si les salaires suisses sont un peu plus élevés que les salaires allemands, les charges salariales annexes sont plus faibles, si bien que le coût du travail est, dans ces deux pays, de même niveau.

## Globalisation de l'économie

Il est opportunément rappelé que les grandes multinationales suisses n'ont pas attendu 1990 pour découvrir les avantages de la délocalisation, liés à leur expansion, dont profite l'économie suisse. Plus original, la commission établit que la concurrence des pays à faibles coûts salariaux explique peut-être les difficultés temporaires de secteurs limités, mais elle ne rend pas compte d'un chômage élevé. La commission s'appuie notamment sur une étude récente de l'OCDE qui démontre que «les importations en provenance des pays à bas coût de main-d'œuvre jouent un rôle insignifiant dans les importations globales de l'OCDE».

## Assurance-chômage

Les risques de chômage ne sont pas égaux pour les salariés. En raison de ce constat, l'obligation de cotiser n'était autrefois pas généralisée et les fonctionnaires en étaient exemptés. La commission, dans une suggestion réactionnaire, propose de diminuer les cotisations en fonction des risques!

## La méthode

Les experts ont bâti un modèle, celui du bilan du marché du travail. Il comporte donc les présupposés de tout modèle: d'une part, l'élimination des facteurs «dérangeants» (politiques sociologiques, etc...); d'autre part des

hypothèses, dont la fiabilité est discutable, comme la croissance économique supputée ou l'évolution de l'immigration.

Le principe du bilan est simple; c'est une confrontation entre l'offre et la demande.

## L'offre de travail (1995-2000)

Elle dépend, c'est la base, de la démographie. Pas de problème pour la population suisse: il n'y aura pas de fortes années de jeunes entrant sur le marché du travail. Mais il faut tenir compte encore du taux d'activité. Il augmentera pour les femmes, toujours plus nombreuses à exercer un métier. Les étrangers bénéficieront du regroupement familial. Mais les extrapolations prévoient une politique d'immigration fortement restrictive. Enfin, il faut imaginer une poursuite, lente, de la réduction de la durée du travail.

## La demande de travail

Elle dépendra de l'essor conjoncturel. Les experts ont retenu l'hypothèse optimiste: une croissance du P.I.B. de 2,5% par année, à peine freinée en 1996 et 1997 par la force du franc suisse. C'est le point faible du rapport. Il n'analyse pas les taux de croissance antérieurs.

De 1983 à 1990, en huit ans, la Suisse a connu une expansion du P.I.B. particulièrement longue. Postuler un nouveau cycle de croissance de durée équivalente est assez téméraire. De surcroît, on observe en 1985 une pointe de 3,7 qui aboutira au krach boursier de 1987 et une pointe de 3,9 en 1989 qui aboutira à l'éclatement de la bulle spéculative et à la crise actuelle. Enfin, les experts ne s'arrêtent pas à l'état des finances publiques dont l'assainissement va prolonger une politique déflationniste.

## Le socle

Une variante basée sur une croissance moins forte et pourtant soutenue (0,5% par rapport au scénario de base) fait apparaître 128 000 chômeurs.

En fin de compte, c'est l'élévation considérable du socle incompressible qui frappe; ce sera trois ou six fois plus qu'en 1990. Cela ne permet donc pas de faire l'économie d'une réflexion plus profonde. ■